

AVIS aux PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GmbH, succursale Française, de la création d'une nouvelle part IC ; ISIN : FR0050000928 (Réservée aux Entreprises et aux investisseurs Institutionnels) pour le fonds ALLIANZ TEAM FORMULE 1, dont vous trouverez les caractéristiques ci-dessous :

- Libellée : **ALLIANZ TEAM FORMULE 1**
- Code ISIN : **FR0050000928**
- Share Class Name: **IC**
- Capitalisation ou distribution (et/ou) : **Capitalisation**
- Devise de libelle : **EUR**
- La part s'adresse à : **Réservée aux Entreprises et aux investisseurs Institutionnels)**
- Montant minimum de souscription : **néant**
- Montant minimum de 1^{ère} souscription : **150 000 €**
- Fractionnement : millièmes
- Valeur liquidative d'origine (VLO) : **1 000 €**
- Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative : **quotidienne**
- Commission de souscription non acquise à l'OPCVM : **3% maximum TTC**
- Commission de souscription acquise à l'OPCVM : **Néant**
- Commission de rachat non acquise à l'OPCVM : **Néant**
- Commission de rachat acquise à l'OPCVM : **Néant**
- Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : **0.62 % TTC**
- Frais indirect maximum : **1.20 % TTC taux maximum**
- Prestataire percevant des commissions de mouvement : le dépositaire : **Prélèvement sur chaque Transaction, jusqu'à 300 euros TTC maximum**
- Commission de surperformance : **Néant**

La création de cette part est prévue le 30 décembre 2020

Nous vous invitons à vous référer au prospectus et DICL du fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de cette part. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès à Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).